

# La voix des foundis



## Un, deux, trois ... Rentrée

On n'oubliera pas ceux qui sont partis : Yann DUROZAD qui a été sanctionné à cause de son militantisme et de sa proximité avec le SNUipp Mayotte. Nous lui souhaitons plein de bonnes choses et l'attendons dans le cadre d'un deuxième séjour à Mayotte.

F.M. PERRIN ... Aucun regret!!! Nous ne reviendrons pas sur ses écarts verbaux mais nous nous interrogeons encore sur ce qu'il aura fait pendant deux ans à Mayotte ... Presque RIEN! Dire que jusqu'au dernier moment, il ne savait pas qu'il allait déguerpir!

B. WILLS, Directeur de Cabinet, a aussi fait son temps ... Il y a des moments où on s'e demande à quoi sert ce poste.

Nous rappelons au nouveau Vice-recteur qu'il était question de bloquer dès la rentrée; on lui a laissé le temps de s'installer et de prendre ses marques ...

A tous les collègues, bonne rentrée!!!

## Un geste de bonne volonté

Le SNUipp Mayotte vient d'adresser au Vice recteur une notification d'intention de dépôt de préavis de grève conformément au décret n° 2008-1246 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 relatif aux règles de déroulement de la négociation préalable au dépôt d'un préavis.

Depuis le mois de juin, le SNUIPP Mayotte attire l'attention du gouvernement sur les attentes fortes des enseignants du premier degré à Mayotte.

Malgré des réunions aux ministères des Outre-mer, de l'Education Nationale, aux Cabinets du Premier Ministre et l'Elysée, l'Etat et le gouvernement semblent encore hésiter à mettre fin aux discriminations que subissent les enseignants du premier degré de Mayotte et à faire améliorer les conditions d'enseignement dans le 101<sup>ème</sup> département.

Le Ministre des Outre-mer, qui était en déplacement dans le département les 15 et 16 juillet, tout en affirmant que le dossier sur « l'indexation des salaires » était ouvert, avait indiqué que « l'indexation des salaires » serait « difficile ». **Par ailleurs, jusqu'à ce jour, le syndicat reste dans l'attente d'un programme de construction de 600 salles de classe et de rénovation des écoles.**

Pourtant en mars dernier, Monsieur François HOLLANDE, à l'époque candidat aux élections présidentielles, avait déclaré que le chantier de l'école, plus singulièrement à Mayotte, allait être une priorité avec « la construction de 500 salles de classe durant le quinquennat » et que « l'indexation des salaires sera versée aux fonctionnaires de l'État d'ici décembre 2012 et au plus tard en janvier 2013 » ...

Le conseil syndical du SNUipp Mayotte a décidé de maintenir la pression tout en démontrant des signes de bonne volonté. Les difficultés que les parents et les élèves rencontreront à la rentrée ne seront donc pas du fait des enseignants du premier degré. **Le Vice Recteur aura aussi le temps de s'installer et de prendre sereinement ses marques.**

Le SNUipp Mayotte revendique **l'égalité de traitement et l'amélioration des conditions de travail.** Les instituteurs et les professeurs des écoles de Mayotte ne demandent que la concrétisation des engagements pris par l'actuel Président de la République ...

## Notification d'intention de dépôt de préavis de grève

Monsieur le Vice recteur,

Conformément au décret n° 2008-1246 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 relatif aux règles de déroulement de la négociation préalable au dépôt d'un préavis de grève nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à envisager le dépôt d'un préavis de grève.

Mayotte est département français depuis mars 2010. Le SNUipp-Mayotte réclame l'application du droit commun et se bat pour que les élèves, comme les personnels, soient dignement traités par l'école de la République.

C'est pourquoi le SNUipp-Mayotte vous fait part des motifs qui peuvent le conduire à déposer un préavis de grève pour le 3 septembre :

- l'égalité de traitement (indexation des salaires des enseignants du premier degré);
- les conditions de travail (constructions scolaires, matériels pédagogiques...).

Nous vous prions de croire, Monsieur le Vice Recteur, en notre profond attachement, au service public d'Education.

## Les vacances dans les ministères et à la Présidence

Le Ministre des Outre-mer qui était en déplacement dans le département les 15 et 16 juillet avait laissé entendre que le gouvernement n'allait pas respecter les engagements électoraux de Monsieur HOLLANDE en ce qui concerne le versement de l'indexation des salaires aux fonctionnaires de l'Etat au plus tard en janvier 2013 à cause de la situation financière des collectivités locales.

Depuis, à la demande du SNUIPP Mayotte, trois rencontres ont eu lieu à Paris :

- le 26/07 au ministère de l'Education Nationale avec le Conseiller Social du Ministre (en présence de représentant du ministère des Outre-mer et de la fonction publique) ;
- le 31/07 à l'Elysée avec le Conseiller outre-mer du Président de la République ;
- le 6/08 à Matignon avec le Conseiller outre-mer et le Conseiller technique outre-mer du Premier Ministre.

Ce que nous pouvons retenir :

- La possibilité de participer aux permutations informatisées pour les Professeurs des Ecoles semble être obtenue. Les discussions avec le ministère de l'éducation nationale devraient se poursuivre sur les questions d'intégration dans le corps des PE, de formation, de recrutement en automne ...
- Sur les constructions, le dossier semble être embourbé. Aucune annonce concrète n'a été divulguée mais apparemment, pour le gouvernement, le problème ne se situerait pas au niveau du financement mais de la maîtrise d'œuvre ...
- S'agissant de l'indexation des salaires, des éléments laisseraient croire que le gouvernement entend respecter les promesses électorales.

Cependant, sur ce dernier point, les hésitations du gouvernement et les informations qui proviennent de la préfecture de Mayotte appellent à plus de prudence et de vigilance. D'autant plus que dans d'autres services, notamment à la police nationale, il a été décidé d'accorder une indexation des salaires aux seuls fonctionnaires (recrutés localement) qui n'ont pas leurs intérêts moraux et financiers dans le 101<sup>ème</sup> département ...

Le SNUIPP Mayotte ne baisse pas la garde malgré des signes qui démontrent plus d'attentions et d'écoutes à l'égard des revendications des enseignants du premier degré de Mayotte. L'histoire a démontré que les gouvernements successifs étaient plus enclin à perpétuer à Mayotte les discriminations ... Une réunion élargie du conseil syndical du SNUIPP Mayotte a eu lieu le 16 août juste avant la rentrée et la décision de maintenir la pression tout en démontrant des signes de bonne volonté a été adoptée.

En tout état de cause, le SNUIPP Mayotte appelle les syndicats et les autres fonctionnaires de l'Etat concernés par les promesses électorales de l'actuel Président de la République à se mobiliser très sérieusement et très rapidement pour ce droit qui les concerne aussi !

## « Rétropédalage » ???

Le Ministre des Outre-mer qui était en déplacement dans le département les 15 et 16 juillet a précisé les intentions du gouvernement par rapport aux engagements électoraux de Monsieur HOLLANDE. Pour rappel, le 31 mars, le candidat avait déclaré que :

- le chantier de l'école, plus singulièrement à Mayotte, allait être une priorité. A ce jour nous sommes dans l'attente d'un programme/projet de construction dans le premier degré et espère toujours l'ouverture des discussions sur la réussite scolaire.
- « L'indexation des salaires sera versée aux fonctionnaires de l'État d'ici décembre 2012 et au plus tard en janvier 2013 ». Les récentes déclarations du Ministre LUREL s'apparentent plus à une tentative de rétropédalage ...

Dans un premier temps, la Conseillère Technique de Monsieur LUREL, qui avait reçu le SNUipp Mayotte à la préfecture de Dzaoudzi, avait tenté de rassurer le syndicat en réitérant que le dossier sur « l'indexation des salaires » était ouvert (sans pour autant confirmer le calendrier fixé par Monsieur HOLLANDE au mois de mars). Sur les constructions scolaires, la Conseillère du ministre semblait ne pas avoir encore saisi qu'il y avait un profond décalage entre les intentions du SMIAM et la vision de la préfecture.

Dans un second temps, le Ministre a indiqué aux élus locaux, qui jusqu'à présent paraissaient soutenir notre revendication, et ensuite sur Kwezi FM, que « l'indexation des salaires » serait « difficile » à cause la situation financière des collectivités locales et de la crise mondiale tout en assurant que le processus sera engagé au cours du quinquennat.

Dans un troisième temps, avant de quitter Mayotte et sur Télé Première, le Ministre des Outre-mer a soutenu que le dossier était véritablement ouvert mais qu'il faudrait participer à l'effort national, régler avec les élus locaux le problème financier des collectivités territoriales, traiter avec les autres syndicats le dossier de l'indemnité d'éloignement ... et ceci, tout en suggérant un taux d'indexation variant entre 25% et 40%.

Les engagements de Monsieur HOLLANDE, alors candidat et aujourd'hui Président de la République, étaient très précis :

- Le principe de l'indexation a été acté.
- Le public concerné a été clairement identifié (fonctionnaires de l'État).
- Le calendrier a été aussi fixé (janvier 2013 !).

De plus, la crise financière et les difficultés des collectivités locales ne datent pas du mois de juillet 2012. Par ailleurs, sur la Place de la République, Monsieur HOLLANDE avait déjà fait le choix de l'égalité de traitement entre les fonctionnaires, en dévoilant qu'il n'était pas question d'avoir sur le même territoire des « fonctionnaires de différentes catégories ».

Cette tentative de reniement ou de renonciation est inconcevable. Le Premier Ministre avait annoncé lors de son discours général à l'Assemblée Nationale que « ce qui a été dit sera fait » ... Le SNUipp Mayotte espère de ce fait que cette affirmation du chef du gouvernement sera aussi honorée à Mayotte, d'autant plus que le gouvernement ne cesse d'affirmer que la notion de « justice » le guide dans ses choix !

Le SNUipp Mayotte ne demande donc que la concrétisation des engagements pris par l'actuel Président de la République ... Dès à présent, les enseignants du premier degré doivent s'approprier à une évolution de la méthode. Le SNUipp Mayotte invite par ailleurs les autres fonctionnaires ainsi que les autres organisations syndicales à s'impliquer davantage dans cette lutte.